

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} JUILLET 2021

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 13
- Nombre de membres représentés : 5
- Quorum : 12

Adoption des crédits CVEC

Vu la délibération n°8 de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'ENSMM,

Les membres du Conseil d'Administration adoptent, à l'unanimité des votants, l'attribution des crédits relatifs à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), comme suit :

Association bénéficiaire	Objet de la contribution	Montant attribué
BDE	Salle de stockage/de réunion des associations	3 408,00 €
BDE (e-sport)	Demande de lots pour le tournoi e-sport	400,00 €
Muzic	Achat d'instruments de musique	2 226,00 €
Ens2m conseil	Création de la junior entreprise de l'ENSMM	2 341,00 €
Canal Mu	Une GO PRO à l'ENSMM	627, 87 €

↳ VOTE :

- **Votant** : 18
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 18
- **Pour** : 18
- **Contre** : 0



Fait à Besançon, le 1^{er} juillet 2021

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de l'ENSMM